

FICHE DE SIGNALEMENT

Cette fiche permet de signaler des faits de violence, agissements, harcèlement sexiste ou sexuel, de maltraitance, de discrimination, ou tout autre comportement inacceptable. Les informations recueillies sont traitées de manière strictement confidentielle.

Auteur du signalement

Je suis : ☐ Victime ☐ Témoin ☐ Usager.e (parent/élève) ☐ Enseignant.e/administratif/direction du conservatoire

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom du conservatoire : Choisissez un élément.

Date du signalement : ____ / ____ / ____

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Description de la situation donnant lieu à un signalement

Personne(s) concernée(s) par le signalement : Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Usager : ☐ Élève ☐ Parent

Personnel du conservatoire : ☐ Enseignant ☐ Administratif ☐ Direction

Conservatoire concerné : Choisissez un élément.

Le présent signalement concerne des faits de : ☐ Violence physique et/ou verbale ☐ Agissement sexiste
☐ Harcèlement moral ou sexuel ☐ Discrimination
☐ Autre (préciser) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Description des faits : Décrivez les faits le plus précisément possible, sans interprétation, ni jugement personnel : nature des faits, paroles, gestes, comportements, dates, lieux, contexte, personnes impliquées, témoins. Précisez si les faits sont uniques ou répétés et, s'ils se sont déjà produits auparavant, sous quelle forme et à quelle fréquence :

Démarches effectuées : Main courante : oui ☐ non ☐
Arrêt de travail : oui ☐ non ☐

Dépôt de plainte : oui ☐ non ☐
Déclaration d'accident du travail : oui ☐ non ☐

☐ Je souhaite être recontacté.e pour un entretien confidentiel
au numéro ou à l'adresse mail suivante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**RÉSEAU DES
CONSERVATOIRES**

ARCUEIL · ATHIS-MONS · CACHAN · FRESNES · GENTILLY · L'HAY-LES-ROSES ·
JUVISY-SUR-ORGE · LE KREMLIN-BICÊTRE · SAVIGNY-SUR-ORGE · VILLEJUIF ·
VILLENUEVE-SAINT-GEORGES · VIRY-CHATILLON



Agir pour et avec vous

Fiche de signalement

Mode d'emploi

Qui complète la fiche ?

La fiche de signalement peut être complétée par :

→ Les agent.es du réseau des conservatoires (enseignant.e, personnel administratif ou de direction)

→ Les usager.es (élèves/étudiants ou parents d'élèves)

→ Qu'ils soient victime ou témoin :

- D'actes de violence, atteintes volontaires à l'intégrité physique, agissements ou harcèlement sexiste ou sexuel, maltraitance, discrimination, menaces, intimidation ou tout autre comportement inacceptable. Elle concerne les situations individuelles ou collectives

La direction du conservatoire peut également compléter la fiche, pour donner suite au signalement d'un agent, d'un enseignant ou d'un usager, ou suite à un constat d'une situation particulière.

Attention : Cette fiche de signalement n'a pas pour objet de déclencher les secours.

Dans une situation de mise en danger, contactez immédiatement les secours.

Comment bien remplir la fiche ?

Dans le but d'alerter correctement les personnes en charge du traitement des signalements, les faits doivent être décrits de manière factuelle, le plus précisément possible (faits, gestes, propos, circonstances, démarches effectuées, témoins éventuels...), sans interprétation, sans jugement de valeur ou point de vue.

A qui adresser cette fiche ?

Cette fiche est destinée à alerter les autorités compétentes afin de mettre en place les procédures nécessaires. Elle peut être transmise directement au directeur.trice du conservatoire concerné ou à adresser par mail aux personnes en charge du traitement des signalements du réseau des conservatoires Grand-Orly Seine Bièvre :

signalement.conservatoires@grandorlyseinebievre.fr

Nos engagements

Le dispositif de signalement est mis en œuvre conformément aux dispositions du Code général de la fonction publique, notamment son article L.135-6, ainsi qu'aux obligations générales de prévention et de protection de la santé et de la sécurité des personnes, afin de permettre le recueil et le traitement des signalements d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, qu'ils concernent les agents, les usagers ou toute personne en relation avec les conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre. Ce dispositif de signalement assure :

- La confidentialité des informations recueillies
- La neutralité vis-à-vis des victimes et des auteurs des actes
- L'impartialité et l'indépendance du dispositif
- Le traitement rapide des signalements.

Protection des données personnelles

Chaque signalement est traité en conformité avec le RGPD, garantissant la protection des données personnelles :

1. Finalités et utilisation

Les données collectées permettent de :

- Recueillir les signalements des victimes ou témoins.
- Orienter les personnes vers les autorités compétentes.
- Engagement moral : aucune démarche ni transmission n'est engagée sans l'accord exprès de l'auteur du signalement.

2. Confidentialité et destinataires

Le traitement du dossier est strictement confidentiel. Les informations ne sont accessibles qu'aux membres habilités du dispositif de signalement, tenus au secret professionnel.

3. Durée de conservation

Vos données ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à l'instruction de la saisine et au respect des obligations légales et réglementaires en vigueur.

4. Droits

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez des droits suivants sur vos données : accès, rectification, effacement (« droit à l'oubli ») et opposition. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur la gestion de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse :

dpo@grandorlyseinebievre.fr

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données, nous vous invitons à consulter notre [Politique de protection des données](#).

Un signalement est lourd de conséquences. Soyons tous responsables et respectueux.